Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 11: **Voies de l'énergie**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CARNET DE COMMANDES RECORD

Selon les résultats de l'enquête d'avril 2011, les bureaux d'études sont très satisfaits de la situation de leurs affaires. Plus de 96 % des entreprises jugent leur situation actuelle bonne ou satisfaisante, 4 % seulement l'estiment insatisfaisante. En outre, près de 30 % des entreprises indiquent que leur carnet de commandes s'est accru durant ces trois derniers mois, 60 % ne signalent aucun changement et le reste note un recul. Le carnet de commandes a atteint un niveau record avec presque onze mois de réserves de travail. En avril 2011, les prestations fournies ont enregistré une nouvelle hausse, toutefois un peu moins marquée. Le volume de construction a progressé ces trois derniers mois, mais la hausse est plus nette dans la construction de logements que dans la construction industrielle. Dans la construction publique, le volume de construction n'affiche qu'une légère progression. La part des travaux de transformation dans le chiffre d'affaires s'est à nouveau accrue par rapport à l'enquête précédente (de 28,5 % à 32,7 %).

Confiance en l'avenir

Concernant le futur proche, les entreprises se montrent confiantes. Près de 20 % d'entre elles misent sur une demande en hausse, 74 % n'attendent aucun changement et quelque 6 % seulement prévoient une demande en baisse. Il en résulte que les attentes en matière d'évolution des affaires sont elles aussi en majorité positives : 92 % comptent sur une évolution positive ou constante au cours des six prochains mois. La majorité des entreprises ne souhaite pas modifier le nombre de leurs salariés. Sur le plan des honoraires, les entreprises prévoient à nouveau une légère baisse pour ces trois prochains mois.

Bureaux d'architectes

Le carnet de commandes des bureaux d'architectes a nettement progressé au 1er trimestre 2011. La situation des affaires est qualifiée de bonne ou au moins de satisfaisante par 93 % des bureaux. Les prestations fournies ont enregistré une progression en avril, même si celle-ci apparaît un peu plus faible qu'au trimestre précédent. Le volume de construction lié aux nouveaux contrats s'est sensiblement accru, dans la construction publique surtout. Les réserves de travail s'élèvent désormais à onze mois. Les prévisions pour ces prochains mois sont plutôt confiantes. Les attentes concernant l'évolution des affaires se révèlent tout aussi positives : 22 % envisagent une évolution favorable et seulement 7 % une évolution défavorable. Par rapport à la dernière enquête, la part des bureaux qui projettent une hausse de leurs effectifs a même progressé. Concernant les honoraires, les entreprises s'attendent à ce qu'ils restent plutôt constants.

Bureaux d'ingénieurs

Dans les bureaux d'ingénieurs, la situation des affaires est réjouissante : 54 % la jugent bonne, 44 % satisfaisante et seulement 2 % mauvaise. Par rapport au trimestre dernier, le carnet de commandes des ingénieurs a enregistré une progression, certes un peu moins marquée que dans les enquêtes précédentes. La somme des prestations fournies a augmenté, même si la part des indications positives a diminué. L'accroissement du volume

suva.ch/maison-amiante
Attention amiante!
Visitez la Maison de l'amiante, apprenez à reconnaître les dangers et gagnez des vacances en Suisse.
suvapro

de construction lié aux nouveaux contrats affiche une dynamique un peu moindre. Dans la construction publique et industrielle, le volume de construction a néanmoins baissé. Les ingénieurs tablent sur une demande en hausse durant les prochains mois. Au cours des six mois à venir, 94 % des bureaux prévoient une évolution des affaires bonne ou inchangée. Les bureaux d'ingénieurs planifient toujours des embauches, mais plus modérées que ces derniers mois. S'agissant des honoraires, les entreprises envisagent à nouveau une tendance plutôt à la baisse.

(sia/kof)

EVALUATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	65 (49)	32 (45)	3 (6)
- architectes	66 (51)	33 (46)	1 (2)
- ingénieurs	60 (50)	37 (46)	3 (4)
Plateau Est et Zurich	68 (40)	30 (55)	1 (5)
Plateau Ouest et Berne	66 (49)	33 (40)	2 (11)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	69 (64)	28 (35)	2 (1)
Suisse orientale et St-Gall	52 (36)	36 (41)	12 (22)
Tessin	55 (36)	41 (59)	4 (5)
Suisse romande	69 (34)	26 (55)	5 (11)
Suisse centrale			

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

ESTIMATION DE LA CONJONCTURE

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	22 (19)	72 (70)	5 (11)
- architectes	17 (17)	77 (73)	6 (10)
- ingénieurs	26 (20)	69 (69)	5 (11)
Plateau Est et Zurich	15 (21)	79 (62)	5 (16)
Plateau Ouest et Berne	30 (28)	62 (67)	8 (5)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	25 (13)	70 (75)	5 (12)
Suisse orientale et St-Gall	22 (9)	76 (90)	3 (2)
Tessin	12 (12)	67 (70)	21 (18)
Suisse romande	37 (14)	54 (79)	8 (7)
Suisse centrale	31 (12)	69 (83)	0 (5)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

PORTEFEUILLE DE MANDATS
(par rapport au trimestre précedent)

	+	=	–	solde
Architectes et ingénieurs	29.5	60.4	10.1	19.4
Architectes	30.7	60.5	8.8	21.9
Ingénieurs	28.6	60.3	11.1	17.5
- génie civil	25.9	68.8	5.3	20.6
- inst. téchniques	23.9	53.2	22.9	1.0
- génie rural	37.1	41.2	21.7	15.4
- autres	46.5	39.6	13.9	32.6

+ plus élevé = identique – plus faible

PRÉVISIONS DE NOUVEAUX MANDATS
(pour les trois prochains mois)

	+	=	–	solde
Architectes et ingénieurs	20.8	74.4	4.8	16.0
Architectes	14.7	80.3	5.0	9.7
Ingénieurs	25.3	70.0	4.7	20.6
- génie civil	36.9	61.4	1.7	35.2
- inst. téchniques	2.9	80.4	16.7	-13.8
- génie rural	19.4	65.6	15.0	4.4
- autres	10.6	88.4	1.0	9.6

+ meilleures = inchangées – plus mauvaises

ATTENTE DE MANDATS
(pour les six prochains mois)

	+	=	–	solde
Architectes et ingénieurs	19.0	77.4	3.6	15.4
Architectes	19.0	77.5	3.5	15.5
Ingénieurs	19.1	77.4	3.5	15.6
- génie civil	25.0	73.3	1.7	23.3
- inst. téchniques	12.5	69.5	18.0	-5.5
- génie rural	8.1	87.1	4.8	3.3
- autres	9.9	89.1	1.0	8.9

+ amélioration = stagnation – détérioration

PERSPECTIVES D'EMPLOI

	bonne en %	satisfaisante en %	mauvaise en %
Ensemble de la Suisse	19 (14)	77 (79)	4 (7)
- architectes	19 (21)	77 (70)	4 (10)
- ingénieurs	19 (10)	77 (85)	4 (5)
Plateau Est et Zurich	23 (13)	74 (82)	3 (5)
Plateau Ouest et Berne	12 (17)	86 (81)	2 (2)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	18 (8)	78 (74)	5 (17)
Suisse orientale et St-Gall	19 (14)	80 (81)	1 (5)
Tessin	6 (5)	82 (64)	12 (31)
Suisse romande	26 (21)	67 (77)	8 (2)
Suisse centrale	18 (11)	79 (85)	3 (4)

Chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses

DÉCISION DU CONSEIL D'HONNEUR DU GPA – GROUPE PROFESSIONNEL ARCHITECTURE

Le Conseil d'honneur du Groupe Professionnel Architecture (GPA) a décidé, le 28 janvier 2011, dans l'affaire « Peter Voelki, dipl. Arch. ETH SIA, gegen Markus Bolt, dipl. Arch. ETH SIA BSA » ce qui suit :

1. Monsieur Markus Bolt est déclaré coupable de violation des devoirs de la profession et, en application de l'art. 2 al. 1 et 2 et des art. 33, 34, 35 lit. c du code d'honneur de la SIA, condamné à un blâme avec publication du dispositif dans les organes de la Société.
2. Les coûts de la procédure d'un montant de 2 000 francs sont mis à la charge de Monsieur Markus Bolt.
3. Communication de la décision : aux parties, au secrétariat général de la SIA.

(sia)

QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE SELON LA NORME SIA 263/12

La SIA tient à jour un registre officiel des certificats émis. Les entreprises nommées dans la liste H1-H4 ont obtenu avec succès le certificat d'exploitation. Les certificats sont émis par l'Association Suisse pour la Technique du Soudage (ASS) après qu'une entreprise en ait fait la demande. Les certificats ont une validité limitée de quatre ans et peuvent être, après contrôle des qualifications, renouvelés. Le registre actuel avec la mise à jour le 9 mai peut être consulté sous : <www.sia.ch/registre>.

(sia)